

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

**DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES**

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance publique du : 29 NOVEMBRE 2025

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, M. Paul-Roger GONTARD,
M. Fabrice TOCABENS, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE,
M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS,
Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL,
M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, M. Kader BELHADJ,
Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE,
Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, Mme Lilou QUENNESSON,
Mme Joanne TEXTORIS, Mme Marie-Anne BERTRAND, M. Arnaud PETITBOULANGER,
Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Christian ROCCI, M. Bernard AUTHEMAN,
Mme Annick WALDER, Mme Ghislaine PERSIA, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOUARD,
Mme Murielle MAGDELEINE, M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT,
Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE,
Mme Catherine GAY

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Laure MINSSSEN par M. Joël PEYRE
Mme Zinèbe HADDAOUI par M. Julien DE BENITO
M. Eric DESHAYES par M. Kader BELHADJ
Mme Isabelle PORTEFAIX par Mme Frédérique CORCORAL
M. Cyril BEYNET par Mme Lilou QUENNESSON
M. Bernard HOKMAYAN par M. David FOURNIER
Mme Françoise LICHIERE par Mme Anne-Catherine LEPAGE
Mme Laurence ABEL RODET par M. Christian ROCCI
Mme Kamila BOUHASSANE par Mme Amy MAZARI ALLEL
M. Thierry VALLEJOS par M. Bernard AUTHEMAN
Mme Anne-Sophie RIGALT par M. Paul RUAT
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par M. Arnaud RENOUARD
Mme Martine BAREL par Mme Ghislaine PERSIA
Mme Carole MONTAGNAC par Mme Murielle MAGDELEINE
M. Mouloud REZOUALI par M. Jean-Pierre CERVANTES

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

Accusé de réception en préfecture
084-218400075-20251129-lmc1X0100021748-DE
Date de télétransmission : 04/12/2025
Date de réception préfecture : 04/12/2025

AR préfecture :
Date de télétransmission :
Date de réception en préfecture :



CONSEIL MUNICIPAL DU 29 NOVEMBRE 2025

10

FINANCES : DM n°2_Budget Crématorium

M. PEYRE

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Comme pour le Budget Principal, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur la Décision Modificative du Budget Annexe du Crématorium.

DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET ANNEXE DU CREMATORIUM

Lors de la séance du 21 décembre 2024, le Conseil Municipal a adopté le budget primitif pour un montant total en dépenses et en recettes de 886 500 € au titre du budget annexe du Crématorium et de 256 820,54 € en dépenses et 997 685,02 € en recettes le 26 juin 2025 lors du vote de la décision modificative n°1.

Je vous propose à présent d'examiner plus en détail les mouvements de crédits du budget annexe de la chambre funéraire détaillés ci-après.

1. En section de fonctionnement :

En **dépenses de fonctionnement**, il est proposé d'ajuster les besoins entre chapitre :

Chapitre 011 « Charges à caractère général » : - 4 230 € pour les dépenses liées aux sous-traitances générales.

Chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » : + 2 230 € pour les dépenses liées créances éteintes.

Chapitre 67 « charges exceptionnelles » : + 2 000 € relative aux éventuels besoins de crédits pour le versement d'intérêts moratoires.

2. En section d'investissement :

En **dépenses d'investissement**, il est proposé d'inscrire les crédits suivants :

- 21 - Immobilisations corporelles : - 4 649 €
- 23 - Immobilisations en cours : + 4 649 €

Ces inscriptions correspondent au règlement de la TVA intracommunautaire auprès du Service des impôts des entreprises (SIE).

Ces mouvements permettent d'ajuster les besoins réels sans impact sur l'équilibre global de la section.

Ces propositions sont retracées en annexe 4.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M4.

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Administration générale, finances et personnel

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ADOpte** la décision modificative n°2 de 2025, toutes sections confondues, pour le budget annexe du Crématorium, s'équilibrant en dépenses et en recettes ;
- **AUTORISE** Mme le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer toute pièce à intervenir.

ADOpte

Ont voté contre : Mme Anne-Sophie RIGULT, M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI,
M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOARD, Mme Murielle MAGDELEINE,
Mme Carole MONTAGNAC

Se sont abstenus : Mme Ghislaine PERSIA, Mme Martine BAREL,
M. Jean-Pierre CERVANTES, M. Mouloud REZOUALI

Le Maire
Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance
Mme Anne-Catherine LEPAGE

PARVENU A LA PREFECTURE LE 04/12/2025

ACTE PUBLIE LE 05/12/2025

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :